

**DOSSIER PRESSE**  
VENDREDI 04 JUILLET 2025



# Inauguration de la voie verte reliant Bollwiller et Feldkirch et de l'extension du parking de la gare SNCF de Bollwiller

## CONTACT PRESSE

**Orlane FOUCAULT** | Attachée de presse m2A  
06 45 86 16 47 • orlane.foucault@m2A.fr

# Sommaire

La voie verte reliant Bollwiller et Feldkirch, un projet d'aménagement en faveur des mobilités douces porté par m2A	03
L'extension du parking de la gare SNCF, un projet porté par la commune de Bollwiller	04
Les chiffres clés des projets	05
La politique cyclable de m2A	06
La Collectivité européenne d'Alsace engagée pour le vélo	08
Décarbonation et mobilité : l'Etat investit massivement pour des déplacements plus durables	09

# LA VOIE VERTE RELIANT BOLLWILLER ET FELDKIRCH, UN PROJET D'AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES PORTÉ PAR m2A

**Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) œuvre en faveur des mobilités douces et partagées en investissant notamment dans la réalisation de pistes cyclables sur l'ensemble de son territoire. En cohérence avec son schéma directeur cyclable et sa démarche de co-construction, m2A s'est associée aux communes de Bollwiller et de Feldkirch pour coordonner l'aménagement d'un itinéraire de voie verte structurant entre la gare SNCF de Bollwiller et le chemin du Fossé à Feldkirch.**

## **Une voie verte créée par m2A entre Bollwiller et Feldkirch.**

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement des itinéraires cyclables et pédestres, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a réalisé une voie verte reliant la gare SNCF de Bollwiller et le chemin du Fossé à Feldkirch.

**Cette voie verte est un itinéraire structurant du schéma directeur cyclable de m2A puisqu'elle répond à l'objectif de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement privilégié pour les déplacements quotidiens et en particulier de favoriser l'intermodalité vélo/train, tout en permettant :**

- d'éviter la route départementale RD 44, très fréquentée,
- de franchir en toute sécurité la voie ferrée sous un pont désaffecté,
- de rejoindre le chemin du Fossé où la circulation est faible

**Le projet a consisté en l'aménagement de 750 mètres de voie verte, sur du foncier SNCF** via l'établissement d'une convention avec NEXITY, représentant la SNCF.



Ce projet a été mené à terme grâce à la forte implication des communes, notamment grâce à la présence lors de chaque réunion de chantier, aux côtés du maître d'ouvrage m2A, de Jean-Paul Julien, Maire de Bollwiller, et de Jean Tomé, Adjoint au Maire de Feldkirch.

## **Une voie verte sécurisée et innovante**

**m2A a en effet expérimenté sur cette voie verte l'innovation française brevetée Luminokorm® de la société OliKrom, une peinture photoluminescente, technologie bas carbone sans alimentation électrique ni émission de CO<sub>2</sub>, et assurant jusqu'à 10 heures de visibilité, pour plus de sécurité.**



# L'EXTENSION DU PARKING DE LA GARE SNCF, UN PROJET PORTÉ PAR LA COMMUNE DE BOLLWILLER

**La commune de Bollwiller portait depuis 2019 un projet d'extension du parking de la gare SNCF. Les retards dans la mise en œuvre de ce projet et l'évolution des besoins en stationnement ont conduit à envisager l'agrandissement de ce projet parking. Avec le soutien de m2A, les travaux ont ainsi été réalisés en parallèle de l'aménagement de la voie verte, contribuant ainsi à favoriser l'usage des mobilités douces, du train et du vélo.**

## **Un projet d'extension stratégique et d'envergure**

En 2019, le projet initial de la commune de Bollwiller portait sur la réalisation d'environ 50 places de stationnement pour un coût prévisionnel de 28 990 € HT en extension du parking existant, avec un soutien financier de m2A alors établi à 25% du coût global HT.

Or, les retards dans la mise en œuvre de ce projet et l'évolution des besoins en stationnement ont conduit à envisager l'agrandissement du parking pour offrir 49 nouvelles places de stationnement.

**L'objectif visé est en effet de faciliter l'accès des voyageurs effectuant des trajets réguliers au réseau ferré, un moyen de déplacement plus durable.**

## **49 nouvelles places grâce au soutien de la Région Grand Est et de m2A**

Grâce au travail mené en complémentarité, le tracé de la voie verte a permis d'augmenter la capacité de l'extension du parking à 49 places, comme souhaité par la commune de Bollwiller, pour un montant global plus important nécessitant un soutien financier.

La Région Grand Est intervient sur les opérations d'aménagement des abords de gares dans le cadre de son programme DIRIGE.

De la même manière, au titre de sa compétence relative à l'aménagement du territoire, m2A est en mesure de soutenir financièrement les projets d'aménagement des abords de gares. Ce qu'elle a fait par délibération du Conseil d'Agglomération du 14 octobre 2024, validant une convention d'attribution d'un fonds de concours.

# LES CHIFFRES CLÉS DES PROJETS

## 1. LE PROJET DE VOIE VERTE PORTÉ PAR m2A

**Longueur de l'aménagement : 750 mètres**, dont 500 mètres aménagés avec l'innovation française brevetée Luminokorm® de la société OliKrom, pour un budget de 6 681,92 € HT.

**Financement (hors taxes) : coût total du projet de 296 239,53 € HT**

- **Participation de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : 119 606,53 € HT**
- **Participation de l'État : 83 300 € HT**  
(dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local - DSIL)
- **Participation de la Collectivité européenne d'Alsace : 83 333 € HT**

### Maîtrise d'œuvre :

- Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

### Entreprises engagées dans le projet :

- **Voirie :**  
LINGENHELD Travaux Publics (Sainte-Croix-en-Plaine)
- **Signalisation horizontale :**  
Signature (Rixheim)
- **Clôtures et glissières :**  
Martin Signalisations (Luttenbach)
- **Géomètres :**  
GÉOP Géomètres-Experts Ortlieb Prêtre (Cernay)
- **Bureau d'étude :**  
SODEREF (Hoerdt)
- **SNCF**



## 2. LE PROJET D'EXTENSION DU PARKING DE LA GARE SNCF PORTÉ PAR BOLLWILLER

**Nombre de places aménagées : 49 places de stationnement**

**Financement (hors taxe) : coût total du projet de 57 517,36 € HT**

- **Participation de la commune de Bollwiller : 32 266,77 € HT**
- **Participation de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : 14 379,34 € HT (25%)**
- **Participation de la Région Grand Est : 10 871,25 € HT**

### Maîtrise d'œuvre :

- Commune de Bollwiller

### Entreprises engagées dans le projet :

- **Voirie :**  
LINGENHELD Travaux Publics (Sainte-Croix-en-Plaine)
- **Eclairage :**  
PONTIGGIA (Wittenheim)



# LA POLITIQUE CYCLABLE DE m2A

**Le développement des mobilités douces, et en particulier de l'usage du vélo au quotidien, est une priorité de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A),** dont la politique cyclable s'inscrit dans les objectifs de son « Plan Climat Nouvelle Donne ». L'importance de ce mode de transport a clairement été affirmée pendant la concertation qui s'est tenue sur la stratégie mobilité durable entre 2021 et 2022.



Ainsi, en plus des mesures prévues dans le cadre du Projet de Territoire « Vision 2030 » et du « Plan Climat Nouvelle Donne » de m2A, les élus et partenaires de l'Agglomération définissent actuellement **un futur Réseau Express Vélo intercommunal, qui permettra de relier les principaux points d'attraction du territoire, via des itinéraires directs, confortables, continus et sécurisés.**

**Ce réseau d'« autoroutes à vélo »** s'adressera à tous, de 7 à 97 ans, et devrait participer significativement au développement de la pratique du vélo, qui est essentielle pour relever les défis de la transition environnementale et de l'amélioration de la qualité de l'air. La voie verte reliant Bollwiller à Feldkirch en est un des maillons.

Par ailleurs, m2A poursuit :

- **la réalisation d'aménagements cyclables**, avec le souhait d'accélérer le rythme de ces dernières années, qui était en moyenne de **5 km par an**,
  - **le développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : il s'agit d'encourager son usage particulièrement pertinent pour les déplacements sur des distances importantes à l'échelle de l'agglomération.
- A ce titre, m2A a acquis une flotte de plus de 600 vélos à assistance électrique, dont 100 nouveaux VAE en 2025 avec le soutien financier du « Fonds vert » à hauteur de 41%. Ils sont mis à la disposition des habitants et entreprises de l'agglomération en location longue durée. Le service de location longue durée est assuré pour le compte de m2A par l'association Médiacycles, A compter de juillet des abonnements annuels sont désormais possibles.
- **Le dispositif VéloCité** s'est quant à lui développé de la ville-centre à 7 autres communes limitrophes (8 au total), avec la mise en service à terme de 640 vélos à assistance électrique supplémentaires en libre-service.
- **l'amélioration de l'offre de services aux cyclistes en matière de stationnement** : pose d'arceaux à vélo, création de parkings vélo...,
  - **la promotion du cyclotourisme** : le territoire de l'Agglomération est en effet traversé par 3 « EuroVelo routes » l'EuroVelo 5 (Via Romea Francigena), l'EuroVelo 6 (Atlantique - Mer Noire) et l'EuroVelo 15 des fleuves (Véloroute Rhin), ainsi que par l'itinéraire des 3 Pays.



**m2A entend ainsi poursuivre le développement des infrastructures et des services à destination des cyclotouristes.**

## Les chiffres clefs de la politique « Vélo » de m2A

### m2A compte aujourd'hui :

- **411 km** d'aménagements cyclables,
- **5 766 arceaux à vélo,**
- **Plus de 1200 vélos à assistance électrique (VAE)**
  - 610 VAE mis en location longue durée (gestion du parc par Médiacycles)
  - 640 VAE en libre-service via VéloCité
- **64 stations VéloCité pour 640 vélos à assistance électrique,** en cours de déploiement dans 8 communes de l'Agglomération.

**m2A consacre près de 8 millions d'euros aux projets en faveur des vélos** dans sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2020/2026. Ce chiffre comprend aussi bien les projets sous maîtrise d'ouvrage m2A que les subventions versées par m2A aux communes ou à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) lorsqu'elles sont porteuses de projets.



VéloCité  
VAE en libre-service



Médiacycles  
VAE en location longue durée

# LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE ENGAGÉE POUR LE VÉLO

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) s'est engagée dans une stratégie globale de transition énergétique en prenant 30 engagements pour améliorer, d'ici 2030, la biodiversité et lutter contre le changement climatique. Les mobilités douces et l'intérêt porté aux déplacements raisonnés constituent l'un des axes de cette stratégie avec l'aménagement d'un vaste réseau de pistes cyclables à l'échelle alsacienne.

La Collectivité européenne d'Alsace aménage, en tant que maître d'ouvrage, de nombreux itinéraires. **L'Alsace compte près de 5 000 km de pistes cyclables, ce qui la place dans le peloton de tête des territoires cyclistes.**

La Collectivité européenne d'Alsace soutient aussi fortement les communes et EPCI (financièrement mais aussi en termes d'ingénierie) dans la réalisation de leurs projets vélo, tout en multipliant les actions de sensibilisation auprès des plus jeunes de ses concitoyens (animations dans les collèges autour des mobilités durables par exemple).

Concernant les projets et chantiers routiers, la dimension des mobilités douces est prise en compte dès que possible, avec la création d'itinéraires et de passerelles cyclables, d'axes partagés.

Du nord au sud de l'Alsace, les itinéraires cyclables structurants permettent de parcourir les territoires à la découverte de points d'intérêts touristiques tout en reliant les principaux pôles générateurs d'emplois.

**Depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) en 2021, et le lancement d'un vaste plan vélo à l'échelle de l'Alsace, 11 millions d'euros ont été investis en faveur du vélo dans les territoires :**

- 7 100 000 € pour l'aménagement de nouveaux itinéraires,
- 2 000 000 € pour l'entretien du réseau,
- 1 500 000 € pour le cofinancement des projets vélo des partenaires,
- 250 000 € pour les interventions de sensibilisation sur la sécurité routière, et l'usage du vélo dans les collèges,
- 150 000 € au titre de l'ingénierie.



# LA REGION GRAND EST, UN ACTEUR CENTRAL DES MOBILITES DURABLES ET ACCESSIBLES

La Région Grand Est joue un rôle central dans le développement et la coordination des mobilités sur l'ensemble de son territoire. En tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM), elle pilote directement les services de transport régional : trains TER, cars interurbains et transports scolaires.



Elle assume également sa mission de cheffe de file, en fédérant les différentes collectivités autour d'outils partagés et de projets cohérents, à l'échelle locale comme régionale. Par ailleurs, la Région porte de grands projets structurants — tels que les services express métropolitains ou la gestion de 525 km de routes nationales — et intervient comme investisseur majeur, aux côtés de ses partenaires.

Parmi ses actions emblématiques, le dispositif DIRIGE accompagne les collectivités locales et SNCF Gares & Connexions dans la création et l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux. En finançant des infrastructures clés — parkings, abris vélos, arrêts de bus accessibles, espaces dédiés au covoiturage et à l'autopartage — ce programme facilite les correspondances entre modes de transport et renforce l'attractivité du train comme colonne vertébrale des mobilités durables.

Dans cette même dynamique, la Région déploie un plan vélo ambitieux visant à favoriser les déplacements doux. En développant les aménagements cyclables et les stationnements sécurisés, elle encourage l'usage quotidien du vélo, notamment pour les trajets du premier et du dernier kilomètre, en articulation directe avec les pôles multimodaux soutenus par DIRIGE.

Ainsi, en combinant intermodalité renforcée et mobilité active, la Région Grand Est construit un écosystème de transport plus durable, plus accessible et mieux connecté aux besoins des usagers.

## **En savoir plus sur la politique Mobilités de la Région :**

<https://www.grandest.fr/actualites/panorama-des-mobilites-point-detape-sur-les-transports-en-grand-est/?highlight=panorama>

# DÉCARBONATION ET MOBILITÉ : L'ÉTAT INVESTIT MASSIVEMENT POUR DES DÉPLACEMENTS PLUS DURABLES

Dans sa déclaration de politique générale du 14 janvier 2025, le Premier ministre a rappelé que le plan vélo et marche 2023-2027 devait être doté des moyens qui lui sont nécessaires.

**50 M€ destinés au financement des infrastructures cyclables ont été annoncés pour soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités.**

**L'État s'engage en 2025 aux côtés des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale pour faire du vélo une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité ou combinés aux transports collectifs pour de plus longues distances.**

L'Etat mobilise :

- **le fonds vert** dédié aux aménagements cyclables, au développement des mobilités durables en zones rurales et aux aménagements cyclables en zone ZFE,
- **le volet mobilités douces du contrat État-Région 2023-2027 de 95 M€** qui prévoit depuis septembre 2024 un mécanisme d'aide aux aménagements cyclables inscrits aux schémas des véloroutes au niveau national ou régional,
- **le programme AVELO 3 de l'ADEME**, agence de la transition écologique, sur la période 2023-2026 avec un budget de 30 M€.

**A l'horizon 2027, l'ambition de l'État dans le Haut-Rhin est de développer et de participer au financement de 255 kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés supplémentaires.**

La stratégie nationale bas carbone vise à atteindre la neutralité carbone en 2050. Multiplier par trois la part modale du vélo dans nos déplacements quotidiens est un des leviers de la trajectoire de décarbonation de l'État en passant de 2,7% en 2017 à 9% en 2024 puis à 12% en 2030.